



Madame, Monsieur,

Champguyon possède un considérable potentiel éolien. Un vent stable et soutenu (> 5m/s soit 18km/h à 100m de haut) qui est une véritable opportunité. Opportunité que vous pouvez saisir pour construire un projet éolien durable et profitable.

Durable car les éoliennes produisent une énergie propre, sans matière première importée ni déchets, une énergie locale et compétitive. Tout cela en grande quantité : 6 éoliennes alimenteront localement **12,000 foyers** en électricité et feront économiser 1600 tonnes d'équivalent CO2 par an (\*).

Profitable car vous avez l'occasion de décider de la réduction de vos taxes locales (comme à Corfélix) : 60,000€/an sont versés à la ComCom dont plus de **20,000€/an** à la commune. Et car vous pouvez aussi augmenter votre pouvoir d'achat en devenant propriétaire du parc au travers de l'investissement participatif à venir (afin que toutes les retombées économiques restent **locales** plutôt qu'à un grand groupe).

Ne vous laissez pas influencer par les anti-éoliens qui n'apportent aujourd'hui absolument aucune solution ni aucune alternative, si ce n'est l'immobilisme aveugle au changement et la peur. Leurs arguments farfelus sont sans fondements et sans références scientifiques ! Comment peut-on rester insensible à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus intenses ? La fonte de nos glaciers et nos inondations à répétition ? Insensibles aux perturbations des saisons et à la perte de biodiversité ? Qui peut encore croire que le changement climatique s'arrête à nos frontières comme le nuage radioactif de Tchernobyl ?

La production d'énergie renouvelable va de paire avec une réduction de notre consommation et un changement de nos modes de consommation. Ce que nous faisons à Champguyon a un impact à l'autre bout du monde.

Il nous appartient à tous d'agir durablement. Agir pour les générations futures, à notre échelle, et en fonction de nos ressources et de nos possibilités.  
En soutenant le projet éolien, vous agissez contre le changement climatique, pour vos enfants et petits-enfants et pour le dynamisme de votre territoire.

Ce projet nous concerne tous car il est d'avenir, responsable et nécessaire. Ce projet est le vôtre et il lui faut votre soutien pour aboutir. Engagez vous à nos côtés, soyez fiers de votre territoire et participez à son épanouissement en soutenant cet ambitieux projet.

Toute l'équipe Intervent

---

\* Hors chauffage, selon les chiffres de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr))

## LE PROJET EOLIEN DE CHAMPGUYON, C'EST :

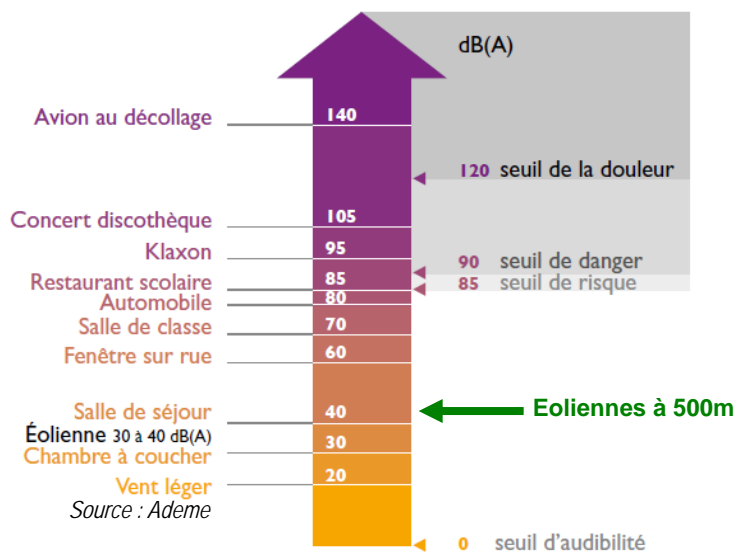
- 6 éoliennes implantées en courbe de 150m de hauteur en bout de pales (choix du conseil municipal)
- Un véritable projet de transition énergétique : vous produisez votre électricité verte sans déchet
- Un projet éloigné de plus de 800m des deux Champguyon et de Morsains



Photomontage de 6 éoliennes de 150m de haut en bout de pales, vue de l'entrée sud du village  
(Logiciel windpro© agrée et focale 50mm : vision humaine et échelle respectée)

- Un bruit insignifiant à 500m et imperceptible à 800m vérifié par une étude sonore stricte et réglementée (Allez voir celles de Charleville pour vous rendre compte)

### Échelle du bruit (en dB)



- 70% des riverains d'un parc éolien considèrent les éoliennes bien implantées dans le paysage (sondages CSA + BVA 2015) et 75% d'entre eux ont une image positive des éoliennes (sondage IFOP 2016) : Ces riverains seraient-ils satisfaits si le prix de leur maison avait chuté ?
- Les éoliennes sont recyclables à plus de 90% (source Ademe). La fondation - décapée sur 1m de profondeur - permet la remise en culture une fois le parc démonté
- Un projet qui ne peut être construit que s'il est rentable (car financé à 80% par les banques) et ouvert au financement citoyen (à venir) pour qu'il soit le vôtre
- Un projet pérenne : vente de l'électricité sur le marché à hauteur de 0,07€/kWh, à comparer au nucléaire nouvelle génération vendu à 0,11€/kWh minimum (source Cours des Comptes 2014)

- Un projet sûr car les travaux ne peuvent pas démarrer sans une garantie financière de 50.000€/éolienne pour le démantèlement (montant réactualisé tous les 5 ans, et utilisé au cas où la société du parc éolien viendrait à disparaître) -> pas de friches industrielles !
- Un projet où nous sommes sûr qu'il y a du vent : outre les données professionnelles dont nous disposons et de celles de Météo France, vous pouvez accéder à l'atlas éolien de l'ADEME pour le vérifier : <http://www.windatlas.ademe.fr/portal-carteole/>
- Les éoliennes peuvent perturber la réception TV mais la loi (art. L112-12 du code de la construction et des habitations) oblige tout promoteur à rétablir la réception **à ses frais** et sous le contrôle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Par ailleurs, Les éoliennes ne gênent pas l'utilisation des téléphones mobiles.

